

### Votre contact

Madame Sophie ROBEY  
03 26 48 42 05  
[contact@grandest.batyscompetences.fr](mailto:contact@grandest.batyscompetences.fr)

### Durée

1 jour,  
7 heures

### Public

Techniciens. Chefs d'équipe et de  
Chantier. Chargés d'affaires

### Prérequis

Posséder une connaissance de base  
de la conduite d'une chaufferie

### Effectif

Minimum : 5 personnes  
Maximum : 10 personnes

### Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Apports théoriques : exposés, croquis  
et schémas

Test  
Documents de stage

### Suivi et évaluation

Questionnaire à choix multiple (QCM) en  
fin de formation  
Transmission d'un avis d'habilitation à  
l'employeur

### Accessibilité de formation

Afin de garantir un accueil attentif aux  
personnes en situation de handicap,  
en difficultés d'accessibilité ou  
nécessitant tout accompagnement  
spécifique, nous vous invitons à nous  
contacter au préalable afin d'étudier  
votre situation.

### Objectifs de la formation

Être en conformité vis-à-vis des exigences réglementaires (arrêtés des 8 et 28 juillet 2003 applicables au 1<sup>er</sup> juillet 2006) afin d'avoir l'accès à de nouveaux marchés

- Acquérir les connaissances nécessaires pour appliquer les mesures de prévention dans les chaufferies gaz lors des opérations de Conduite, Maintenance ou Travaux qu'il réalise,
- Répondre à un questionnaire à choix multiples (QCM) permettant de contrôler ses acquis pour l'habilitation «ATEX » classes C-M-T ».
- Être en conformité vis-à-vis des exigences réglementaires (arrêtés des 08 et 28 juillet 2003 applicables au 1er juillet 2006).

### Contenu

Textes réglementaires :

- les directives européennes ATEX 95 et ATEX 137,
- l'évaluation des risques,
- le principe de la prévention,
- le classement des zones ATEX,
- les installations concernées par l'ATEX,
- les mesures de prévention et organisationnelles.

Gaz naturel :

- les textes de référence,
- les caractéristiques du gaz,
- la limite d'explosivité du gaz.

Formation du technicien

- les points chauds,
- les procédures liées aux ATEX,
- les brûleurs,
- le contrôle du site,
- la première mise en service,
- les essais,
- la mise en service d'une chaufferie,
- les conditions d'intervention pour arrêt volontaire,
- l'entretien courant,
- le respect des autorisations spécifiques (permis feu),
- le technicien de classe C-M-T face aux ATEX.

